



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE



Direction de la Communication

NEWS

Revue de presse



Lundi 23 mai 2022



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

[Nouvelle loi sur l'investissement: un texte de nature à redonner confiance aux opérateurs économiques](#)

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) s'est félicitée dimanche dans un communiqué de l'adoption en Conseil des ministres du projet de la nouvelle loi sur l'investissement, affirmant que ce texte de loi était de nature à redonner confiance aux opérateurs économiques, notamment les jeunes.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

[AADL: le paiement électronique des loyers désormais possible](#)

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a annoncé, dimanche, le lancement du service de paiement électronique des loyers au profit des bénéficiaires de logements relevant de la formule location-vente. Ce service est le fruit d'une convention signée dimanche entre l'AADL et la Banque Nationale d'Algérie (BNA) facilitant ainsi aux bénéficiaires de logements AADL le règlement des loyers sans avoir à se déplacer.

SALON EL DJAZAÏR HEALTHCARE : Signature d'un contrat-cadre entre le CREA et MEDS-Sénégal

Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et le Mouvement des entreprises sénégalaises (MEDS) ont signé, mercredi à Dakar, un protocole de coopération, et ce, en marge de la première édition du Salon El Djazaïr Healthcare, qu'a abrité la capitale sénégalaise Dakar du 17 au 19 mai.

S'inscrivant dans la démarche du ministère de l'Industrie pharmaceutique portant la promotion de l'exportation vers les marchés régionaux, et dans le cadre d'échanges et de coopération entre les deux pays, le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et le Mouvement des entreprises sénégalaises (MEDS) ont signé un contrat-cadre, en marge du Salon El Djazaïr Healthcare des produits pharmaceutiques, qui s'est tenu du 17 au 19 mai à Dakar, au Sénégal. Ce contrat porte sur trois secteurs stratégiques, notamment la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique et l'industrie pharmaceutique. Lequel secteur est représenté par des entreprises nationales publiques et privées qui siègent au sein du CREA, dont certaines ont déjà conclu des contrats de partenariat dans le cadre de ce Salon et même bien avant, à l'image du groupe pharmaceutique Sidal et IMC.

D'autres sociétés, qui sont au stade de la prospection, ont exprimé leur satisfaction quant aux échanges établis lors de cette première édition. Ce protocole de coopération a été signé par le président du Conseil du renouveau économique algérien, Kamel Moula, et Ndeye Awa Mbaye, vice-présidente du Mouvement des entreprises sénégalaises, en présence de Mbagnic Diop, président du MEDS, et de l'ambassadeur d'Algérie au Sénégal, Boualem Chebihi.

Les deux parties ont passé en revue la coopération bilatérale, notamment dans les domaines de la santé et de l'industrie pharmaceutique. La délégation algérienne, représentée par le président du CREA, deux vice-présidents, Fatoum Akacem et le Dr Abdelouahed Kerrar, respectivement PDG du groupe Sidal et PDG de Biopharm et président de l'UNOP, a qualifié le partenariat avec les partenaires sénégalais de «privilegié», ce qui permet, selon Kamel Moula, de «lancer une nouvelle dynamique dans la coopération Sud Sud et encourager le développement économique dans le continent africain et la participation au développement social des deux peuples», tout en expliquant que «l'Algérie peut se positionner comme une alternative fiable.

Ce qui permettra aussi de réactiver le cercle d'affaires algérosénégalais, et ils sont demandeurs». Pour sa part, la partie sénégalaise a exprimé sa volonté de «consolider la coopération entre l'Algérie et le Sénégal dans le cadre du Sud-Sud», tout en rappelant la nécessité de tirer les enseignements de la pandémie de Covid-19, notamment les difficultés rencontrées par ces pays en termes d'accès aux médicaments. «Le renforcement de la coopération régionale dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine est une opportunité historique.

Elle ouvre de réelles perspectives en matière de diversification industrielle et commerciale», a déclaré M. Moula. Et de préciser que «c'est en unissant nos potentiels, nos expertises et notre compétitivité que nous jouerons ensemble un rôle majeur dans le développement durable inclusif du continent».

Une feuille de route par secteur fixant les objectifs à court, moyen et long termes sera mise en place, a ajouté le président du CREA. Par ailleurs, il est à noter que plusieurs conventions ont été signées entre les opérateurs des deux pays, que ce soit pour les médicaments ou les dispositifs médicaux.

Le laboratoire Vital Care fabricant des bandelettes glycémiques affiche, quant à lui, sa volonté d'aller acquérir des parts de marché africain. «Nous sommes au stade de la prospection du marché et nous informons sur les opportunités de partenariat afin d'opter pour un projet d'investissement. Il sera question éventuellement d'un projet de joint-venture pour la fabrication de bandelettes», a déclaré Saïd Gari, directeur médical à Vital Care. Pour Hassen Aït Ali, directeur marketing-vente du laboratoire INPHA-MédiS, le marché africain est attractif au vu de l'importance de la gamme des produits commercialisés pour 14 domaines thérapeutiques.

«Une étude sur le marché africain est déjà en cours. Ce qui nous permettra de connaître les tendances et définir les besoins actuels», a souligné Salem Adjroun, responsable export à INPHA-MédiS. Pour le laboratoire Novapharm, partenaire du laboratoire Merck, l'export des produits de spécialité est une bonne opportunité pour le marché africain.

«Le laboratoire Merck existe déjà en Afrique de l'Ouest, mais à travers un site alternatif, notre entreprise Novapharm, implantée dans la région, crée une valeur ajoutée, car il s'agit d'un partenariat Afrique-Afrique avec plus d'avantages», a déclaré Mahdi Lhadj, qui affirme que les discussions sont en cours pour la mise en place, tout en souhaitant l'aide des autorités algériennes à travers des procédures accélérées pour «la validation de notre usine par la partie africaine et l'enregistrement des produits».



CONSTRUCTION AUTOMOBILE : Les assurances du ministre de l'Industrie

Même si le dossier de l'importation des véhicules et du montage automobile traîne en longueur, le ministre de l'Industrie se veut néanmoins rassurant. Ahmed Zeghdar a ainsi affirmé hier, lors d'une intervention médiatique autour du lancement du régime d'importation des chaînes de production rénovées, que de grands constructeurs automobiles devraient bientôt se lancer sur le marché algérien. Il n'a donné aucune date ni autre détail sur lesdites entreprises internationales avec lesquelles le ministère est en contact.

Il affirmera cependant que «le taux d'intégration sera très élevé». Selon lui, le retard est lié au fait que le cadre juridique n'était pas prêt. La nouvelle loi sur l'investissement rectifierait ainsi le tir, en permettant l'implantation de grandes entreprises dans le domaine de la fabrication des véhicules, des tracteurs et des bus.

Il faut souligner, à ce propos, que les concessionnaires et les constructeurs automobiles attendent depuis des années la publication du cahier des charges régissant cette activité, causant ainsi une flambée des prix des véhicules neufs et d'occasion sur le marché national. Récemment, le ministre de l'Industrie a affirmé que son département travaillait à **«l'examen de plusieurs scénarii pour la relance de ce segment d'activité afin d'éviter de répéter les mêmes erreurs qui ont coûté des sommes colossales en devises sans pour autant atteindre les objectifs escomptés»**.

Pour lui, le retour à l'importation des véhicules, qui est principalement, d'après lui, à l'origine de l'hémorragie des devises, doit «aller de pair avec la relance d'une véritable industrie mécanique orientée, au début, vers le marché national, avant d'explorer d'autres voies d'exportation une fois maîtrisée».

En novembre dernier, l'on affirmait que six constructeurs automobiles ont manifesté leur intérêt pour le marché algérien. Ahmed Zeghdar s'est, par ailleurs, montré satisfait du système d'importation des équipements de production présenté hier, qui contribuera, selon lui, au «développement» de diverses industries. Il devra servir pour l'importation de matériel dont la date de fabrication ne dépasse pas les dix ans. Optimiste, Ahmed Zeghdar affirme que «2022 sera une année économique par excellence».

Aussi a-t-il appelé les opérateurs algériens à profiter de l'opportunité de ce qu'il appelle la «reprise économique que connaît l'Algérie», au moment où plusieurs pays dans le monde voient leurs usines fermer.



UN FORUM D'AFFAIRES ET UNE PROSPECTION DES OPPORTUNITÉS DE PARTENARIAT : Une délégation du Medef aujourd'hui à Alger

Hasard du calendrier ou timing bien choisi, cette mission intervient au lendemain de l'adoption par le Conseil des ministres du projet d'une nouvelle loi sur l'investissement, dont l'objectif est de permettre un meilleur climat des affaires pour les investisseurs étrangers et locaux.

Une délégation de l'organisation patronale française Medef effectue une mission d'affaires de deux jours en Algérie, en vue d'explorer de nouvelles opportunités d'investissement. Un forum d'affaires algéro-français aura lieu à cette occasion aujourd'hui à Alger, en présence du président du Mouvement des entreprises de France, Geoffroy Roux de Bézieux.

Ce dernier est à la tête d'une délégation d'une quinzaine de chefs d'entreprise opérant en Algérie dans les secteurs de l'industrie automobile, de l'énergie, de l'agroalimentaire, de l'industrie pharmaceutique, des transports, du BTPH, des services, etc. Hasard du calendrier ou timing bien choisi, cette mission intervient au lendemain de l'adoption par le Conseil des ministres du projet d'une nouvelle loi sur l'investissement, dont l'objectif est de permettre un meilleur climat des affaires pour les investisseurs étrangers et locaux.

Le texte, qui avait tardé à être adopté, contient une série de mesures visant à enlever tous les verrous et blocages qui compliquaient et rendaient difficile l'acte d'investir en Algérie. Il sera donc certainement question des contours du nouveau texte de loi qui, faut-il le rappeler, devrait recevoir bientôt l'aval des deux Chambres du Parlement avant d'être applicable sur le terrain. Le forum d'affaires, qui aura lieu aujourd'hui, est conjointement organisé par la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) et le Medef.

«Cette rencontre, qui entre dans le cadre des relations historiques et stratégiques entre les deux organisations, a pour objectif de redynamiser la coopération économique entre les entreprises algériennes et françaises», indique un communiqué commun signé par les deux organisations patronales.

Ces dernières attendent de ce forum d'être une occasion «d'échanger sur la dynamique économique de l'Algérie portée par un nouveau cadre réglementaire d'investissement stable, transparent et compétitif, et sur les opportunités de coopération entre les entreprises françaises et algériennes». Notons que l'existence du forum d'affaires algéro-français remonte à l'époque où la CAPC s'appelait FCE.

L'organisation patronale française appuie tout de même le développement des entreprises françaises en Algérie depuis 1990. Ces dernières années, les entreprises françaises ont, faut-il le souligner, perdu quelques parts du marché algérien, qui s'est orienté vers une diversification des partenaires.

La Chine et la Turquie ont été particulièrement compétitives pour gagner des parts de marché dans différents secteurs, alors que les entreprises françaises ont perdu des contrats dans certains secteurs, comme l'hydraulique, ainsi que le transport, notamment le métro. Dans le secteur énergétique, Total a été désavoué dans l'opération de rachat des actifs d'Anadarko. Sans oublier le fiasco de l'opération de montage de véhicules Renault et le non aboutissement du projet Peugeot en Algérie.

Faut-il encore citer le choix de l'Algérie de diversifier ses sources d'approvisionnement en blé tendre, après de longues années de dépendance vis-à-vis de la production française. Il s'agit là de quelques exemples d'une série de travers rencontrés par les entreprises françaises qui tentent aujourd'hui d'améliorer le niveau de leur présence en Algérie. La venue de la mission française, au lendemain de l'adoption du nouveau code de l'investissement, pourrait être interprétée comme un plaidoyer pour servir les premiers arrivés.



Le guichet unique : Attrait pour les investisseurs étrangers

Le professeur d'économie à l'université de Chlef, Ishak Kherchi, a expliqué à l'APS que le projet de la nouvelle loi relative à l'investissement «contribuera à l'amélioration du climat des affaires et à créer les conditions propices à la libération de l'esprit d'initiative et à la diversification de l'économie nationale dans une vision globale et stable».



Les atouts du partenariat

L'Algérie ambitionne de se projeter puissamment à l'international et aspire à densifier sa stratégie de partenariat dans des espaces vitaux, tels que le continent africain, le monde arabo-islamique, l'espace euro-méditerranéen... Dire que l'Algérie a les moyens de se hisser en partenaire incontournable ne relève pas d'une vue de l'esprit, ses atouts en la matière sont multiples.



N'est-il pas temps d'investir dans la diaspora ?

Pourquoi l'Algérie n'exploite-t-elle pas le potentiel de sa diaspora ? Pourquoi ne regarde-t-elle pas, de façon pragmatique, l'apport de cette dernière à l'économie nationale ? Et puis, y a-t-il des statistiques viables sur sa contribution réelle, notre diaspora bien entendu, dans la machine économique ? Il est vrai que notre pays est considéré comme l'un des plus gros perdants dans les envois de fonds des migrants vers leur pays d'origine.



Exportations hors hydrocarbures : Combien au premier trimestre 2022 ?

Aucun chiffre officiel n'est tombé alors que l'on s'apprête à boucler le second trimestre. Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations souhaite que les exportations hors hydrocarbures atteignent les 7 milliards de dollars.



[Nouvelle loi sur l'investissement : Paroles d'experts](#)

«Ce texte est un progrès réel et palpable, à même de libérer les initiatives des promoteurs locaux et étrangers», estiment des observateurs. En adéquation avec les orientations adoptées par l'État dans le cadre d'une relance économique efficiente, l'adoption de la nouvelle loi relative à l'investissement arrive au moment opportun pour consolider les actions entreprises pour redresser la situation économique du pays, et apporter une dynamique à même d'acter des changements significatifs et porteurs.



[Initiative de «la main tendue» du président Tebboune :L'armée s'engage](#)

L'Algérie nouvelle a, plus que tout, besoin de voir la société se recentrer sur ce qui la rassemble. L'Armée nationale populaire ne fait pas secret de son engagement auprès du président de la République. Son chef d'état-major, Saïd Chanegriha, ne laisse aucun espace à une quelconque autre interprétation de son propos, concernant l'initiative présidentielle de la «main tendue».



[Gouvernement : Le remaniement temporisé](#)

Un mois depuis son annonce par le chef de l'Etat, le remaniement du gouvernement Aïmene Benabderrahmane semble être encore en phase de maturation. Le changement promis est temporisé et pourrait n'intervenir qu'en juillet prochain dans le cadre d'un package incluant les mesures de «rassemblement» des forces vives du pays évoquées en haut lieu et soutenues publiquement hier par le chef d'état-major de l'ANP Saïd Chanegriha C'est d'autant plus probable que le président Tebboune avait livré, lors de l'annonce de son intention de remanier l'équipe gouvernementale, des indications attestant de son souci de ne pas se précipiter, préférant se projeter sur un «remaniement efficace» au vu des objectifs et des attentes.



بعد طلب إعادة النظر.. مرسلة جديدة إلى جمعية البنوك: لا استثناءات ولا تعديل في قائمة المواد الممنوعة من الاستيراد

رفضت وزارة التجارة وترقية الصادرات التساهل مع المستوردين الذين طلبوا التخفيف في الإجراءات المفروضة مؤخرًا لاستيراد المواد الموجهة للبيع على الحالة، والتي قالوا أنها أحدثت أزمة في بعض أصناف السلع، على غرار المنتجات الصيدلانية والمواد الأولية المصنفة كمدخلات أساسية في الصناعة، والمنتجات الاستراتيجية التي تتطلبها المؤسسات العمومية وهيكل الدولة.

RENFORCEMENT DU TRANSPORT, OUVERTURE D'AGENCES BANCAIRES

Les ambitions africaines de l'Algérie

Espace naturel pour un déploiement tous azimuts, par définition, au regard non seulement de la proximité géographique mais également au vu du grand potentiel qu'elle recèle, l'Afrique constitue pour l'Algérie un choix stratégique. Si les échanges avec l'ensemble des pays du continent n'ont pas dépassé les 3 milliards de dollars en 2020, l'ambition est clairement affichée de partir à la conquête des nombreux marchés qui s'offrent aux opérateurs. En décidant d'ouvrir des agences des banques dans plusieurs pays africains et en renforçant les dessertes aériennes, l'Algérie donne le ton.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - L'ambition est clairement affichée : l'Afrique constitue pour l'Algérie le marché à conquérir par excellence. Si depuis de longues années déjà, le continent est désigné comme l'espace dans lequel les opérateurs algériens doivent naturellement évoluer, les chiffres dévoilent la faiblesse des échanges entre l'Algérie et les différents pays africains.

Le ministère du Commerce estime la valeur de ces derniers à environ 3 milliards de dollars, soit 3% du total des échanges en 2020. Ce même ministère faisait savoir que la plupart de ces échanges se font avec les États de l'Afrique du Nord, à savoir le Maroc, la Tunisie et l'Égypte, misant sur l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange africaine (Zleca) qui devait créer un marché de 3 000 milliards de dollars.

Pour amorcer cette nouvelle dynamique, les opérateurs économiques n'ont eu de cesse de réclamer l'ouver-

ture de banques extérieures pour accompagner les investisseurs, mais également davantage de nouvelles lignes de transport aérien et maritime de manière à réduire les coûts de fret et desservir toute la côte africaine.

En une semaine, plusieurs annonces ont été faites pour confirmer les intentions de l'Algérie. C'est ainsi qu'en Conseil des ministres, Air Algérie avait eu le feu vert pour l'acquisition de quinze avions pour l'ouverture de nouvelles lignes, notamment vers des pays africains et asiatiques. Objectif : intensifier les échanges et répondre à des demandes déjà exprimées par des opérateurs économiques. Ils étaient nombreux à donner l'exemple en prenant part au salon pharmaceutique « El Djazair Healthcare », organisé par le ministère de l'Industrie pharmaceutique à Dakar.

Une première édition qui a connu la participation de soixante-dix exposants dans le domaine de l'industrie



Photo : DR

pharmaceutique et parapharmaceutique, outre des représentants des secteurs de la banque, des transports et des assurances ainsi que des entreprises scientifiques et professionnelles.

Plusieurs conventions ont été signées, lors de ce salon, entre le ministère de l'Industrie pharmaceutique et le ministère sénégalais de la Santé et de l'Action sociale, et entre les opérateurs des deux pays, en plus d'un protocole de coopération entre le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et le Mouvement des entreprises sénégalaises (MEDS).

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Djamel Benbahmed, y a insisté sur l'importance de faire du Sénégal « la porte de commercialisation du produit algérien dans le domaine de l'industrie pharmaceutique

vers le continent africain ». Dernière mesure, devant également booster les échanges, la décision autorisant les banques à ouvrir des agences à l'étranger, plus particulièrement en Afrique. C'est ainsi que trois banques publiques, la Banque nationale d'Algérie (BNA), le Crédit populaire d'Algérie (CPA) et la Banque extérieure d'Algérie (BEA), pourront implanter leurs agences au niveau de plusieurs pays africains.

Une mesure qui constitue, selon le Premier ministre, « une réelle opportunité pour le rayonnement économique de l'Algérie, particulièrement sur le continent africain » et qui permettra l'accompagnement des opérateurs économiques et l'orientation des flux des échanges.

N. I.

20 SYNDICATS SE MOBILISENT

Appel à revoir la politique salariale

Une vingtaine de syndicats de la fonction publique ont appelé les pouvoirs publics à revoir la politique salariale. Ils demandent dans cette optique d'indexer les salaires selon la parité du pouvoir d'achat et non selon le texte relatif au SNMG.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les syndicats ont, dans un communiqué publié hier, à mettre en évidence "le manque de visibilité des salaires de la Fonction publique" même si une augmentation récente a été consentie sur le point indiciaire.

Pour ce collectif syndical "il est important de relancer des dossiers relatifs au pouvoir d'achat, la loi sur la santé, la protection sociale et celle de la retraite".

Sauf que dans ce contexte "il y a lieu de réexaminer la question des salaires en fonction de la parité du pouvoir d'achat et non en fonction des textes de loi touchant le SNMG".

Pour plus de précisions, les syndicats considèrent, dans leur communiqué, que "le texte régissant le SNMG de 1998 n'est plus un indice sur lequel repose l'évolution du salaire". Ils appellent, de ce fait, "à la révision des salaires selon les don-



nées actuelles des prix à la consommation qui se sont envolés".

Ils reprochent de ce fait "une gestion peu probante du dossier du pouvoir d'achat" avec l'absence de textes juridiques clairs à ce sujet. Il y a ainsi un flou juridique à combler par des décisions qui appartiennent aux hautes instances du pays.

Le collectif syndical se dit donc inquiet de "la situation sociale qui risque d'exploser avec une paix sociale toujours menacée dans sa cohésion".

Les corporations syndicales de la Fonction publique, à l'instar de celles de l'Éducation, ont appelé leurs militants à se "tenir prêts éventuellement sur le qui-vive de la protestation en organisant des conseils syndicaux pour suivre l'évolution de la situation de près".

Cet énième appel à la protesta va certainement faire beaucoup de bruit du moment que les syndicats, tous secteurs confondus, se dressent à l'unisson contre l'inertie de certaines décisions.

F. A.

TAUX DE CHANGE

Le dinar face aux principales devises

Dans les cotations officielles de la Banque d'Algérie, dimanche 22 mai 2022, 1 euro s'échangeait contre 152,71 dinars à l'achat et 152,74 dinars à la vente. Pour la monnaie étasunienne, 1 dollar gardait toujours la valeur de 145,73 dinars à l'achat et 145,74 dinars à la vente.

Le taux de change de la livre sterling dans les cotations commerciales d'ouverture du dinar algérien est également resté à 180,11 dinars à l'achat et 180,20 dinars à la vente.

Quant au dollar canadien, il s'échangeait dans les cotations officielles de la Banque d'Algérie contre 113,40 dinars algériens à l'achat et 113,42 dinars à la vente. Sur le marché parallèle, pour la même journée, 1 euro s'échangeait dans les environs de 212 dinars à l'achat et 214 dinars à la vente.

Pour le dollar américain, l'unité de cette monnaie est proposée contre 202 dinars à l'achat et 205 dinars à la vente.

Concernant la livre sterling, les cambistes du marché noir de change proposent un pound contre 249 dinars à l'achat et 252 dinars à la vente. Quant au dollar canadien, il est cédé dans le même circuit contre 150 dinars à l'achat et 153 dinars à la vente.

الوكالة تمضي اتفاقية مع البنك الوطني الجزائري دفع إيجار "عدل" عن بعد

• عقدت الوكالة الوطنية لتحسين السكن وتطويره اتفاقية تعاون مع البنك الوطني الجزائري، من أجل تمكين المكتتبين من تسديد الإيجار الشهري عن طريق آلة الدفع أو الدفع الإلكتروني عن بعد. وحسب بيان للوكالة فقد أمضى هذه الاتفاقية كل من المدير العام للوكالة الوطنية لتحسين السكن وتطويره عدل والمدير العام للبنك الوطني الجزائري. وأضاف ذات المصدر أن الاتفاقية تتضمن تفعيل خدمة الدفع الإلكتروني ومباشرة العمل بها لتمكين المستفيدين من سكنات صيغة البيع بالإيجار من تسديد مستحقات الإيجار. ويتفعل هذه الاتفاقية سيتمكن مستأجرو سكنات صيغة البيع بالإيجار من الاستفادة من خدمة تسديد مستحقات الإيجار الشهري بدل التنقل إلى البنك سواء عن طريق آلة الدفع المتواجدة بمكاتب تسيير أحياء "عدل"، أو عن طريق الدفع الإلكتروني عن بعد، إضافة إلى استعمال تقنية "وين بلاي" التي ستدخل حيز الخدمة خلال الأيام القليلة المقبلة. وأضافت الوكالة أن هذه الأنظمة الإلكترونية الخدماتية سترفع على المستفيدين من سكنات صيغة البيع بالإيجار عناء التنقل من أجل تسديد مستحقات الإيجار الشهري. ويذكر أن البرنامج السكني البيع بالإيجار "عدل" هو صيغة يتمكن من خلالها المكتتب الحصول على سكن، مقابل دفع قسط أولي يقدر بـ 25 بالمائة من القيمة الإجمالية للسكن، عبر أربعة أسطر. على أن يسدد باقي المبلغ في شكل إيجار شهري في أجل لا يتعدى العشرين سنة. وبالنسبة للأقساط الأولية، فإن المكتتب يدفع 10 بالمائة، أي ما يمثل 21 مليون سنتيم عند التسجيل في الصيغة، و5 بالمائة، أي 10.5 مليون سنتيم عند فتح عملية اختيار المواقع موازاة مع انطلاق المشروع، ومثلها عند الحصول على شهادة التخصيص وبلوغ نسبة الأشغال 70 بالمائة، ونفس المبلغ عند الاستفادة من مقايح السكن. مصطفي - ب

وفق نسبة إدماج كبيرة.. وزير الصناعة يكشف: شركات عالمية ستدخل سوق السيارات بالجزائر

عبد العزيز قنديل: نض الاستثمار المقترح يختلف جذريا عن القوانين السابقة

أعلن وزير الصناعة أحمد زغدار، الأحد، عن دخول شركات عالمية سوق صناعة السيارات في الجزائر، مؤكدا خلال اليوم الإعلامي المخصص للإطلاق الفعلي لنظام خطوط ومعدات الإنتاج التي تم تجديدها، أن نسبة الإدماج المتعلقة بصناعة السيارات ستكون جد عالية، معتبرا أن 2022 هي سنة اقتصادية بامتياز.

المستثمرين وهو ما سيسهم في عملية التجسيد وفي أسرع وقت ممكن للمشاريع، باعتبار أن القائم على الشباك يملك سلطة اتخاذ القرار من دون العودة إلى أي جهة أو وصاية بيروقراطية. وطمان ذات المسؤول جميع المتعاملين الاقتصاديين بأن القانون الجديد يتبنى الشفافية المطلقة في دراسة المشاريع ويضمن المساواة بين أصحاب المشاريع في الاستفادة من التصفيزات المقدمة من قبل الدولة في هذا المجال، مشيرا إلى أن هذه التدابير والحوافز التشجيعية تختلف من منطقة إلى أخرى ومن قطاع إلى آخر، وذلك حسب الأولوية المعطاة لتنمية المناطق وطبيعة القطاعات الاقتصادية المعنونة ذات الأولوية.

وتوقع "ضيف الإذاعة" بأن الأجال القانونية الخاصة بتجسيد مشاريع الاستثمار ستصبح قصيرة المدى بعد المصادقة على القانون من قبل غرفتي البرلمان بما يفتح الطريق أمام سرعة التجسيد بصدور النصوص القانونية التطبيقية في الجريدة الرسمية، منبها في ذات الوقت إلى أن المنظومة القانونية وحدها لا تكفي لإعطاء ديناميكية استثمارية قوية في البلاد في غياب المنشآت والهيكل القاعدية التي يمكنها خلق مناخ ملائم للمال والأعمال.



ولقاءات ونقاشات مطولة مع مختلف الشركاء والمتعاملين الاقتصاديين من أجل تصحيح الأخطاء والاختلالات التي شابته وعسطلت نمو ويزور استثمار حقيقي خلاق للثروة ومناصب العمل.

وأضاف المسؤول بوزارة الصناعة لدى استضافته الأحد في برنامج ضيف الصباح للقناة الأولى بأن القانون المصادق عليه من قبل مجلس الوزراء يتم عن إرادة سياسية قوية من أجل تحفيز الاستثمار وتوفير الأدوات والبيئة القانونية المناسبة لإطلاق العملية الاستثمارية بما يسهم في تحقيق الإقلاع الاقتصادي المنشود.

وأوضح المتحدث بأن القانون تضمن لأول مرة اعتماد شباك وحيد للتكفل بالأفكار والمشاريع الاستثمارية المقدمة من قبل

الظروف مهيأة" في هذا المجال من خلال النظامين الجديدين. كما أكد زغدار أن "الدولة سوف تقوم بدورها الرقابي في إطار النظامين الجديدين وذلك بتدخل مغاير معتمدة كالهياكل الجزائرية للاستثمار". داعيا المتعاملين الذين قدموا ملفات سابقا بتكليف ملفاتهم وفقا للمنظومة الجديدة.

وفي سياق متصل، أعلن عبد العزيز قنديل، المدير العام للتنمية والتنافسية الصناعية بوزارة الصناعة أن قانون الاستثمار المصادق عليه من قبل مجلس الوزراء الخميس الماضي يختلف جذريا عن القوانين الصادرة فيما سبق، متوقعا إعطاء دفعا قويا لمشاريع الاستثمار في بلادنا.

وأعتبر قنديل القانون الجديد محصلة مشاورات

كمال - ن

وأوضح الوزير أن نظام استيراد معدات الإنتاج سيساهم في تطوير الصناعات المختلفة، مشيرا إلى أنه لا يجب أن يتمدى تاريخ تصنيعها 10 سنوات. كما تحدث زغدار عن المراقبة البعدية بعد استيراد المعدات لتجنب جلب الخردة وذلك عبر خبير محلف مقیم بالجزائر.

وأعتبر الوزير أن قانون الاستثمار الجديد سيسمح بتقدم شركات كبرى في صناعة السيارات للجزائر، موضحا أنه "كانت هناك اتصالات مع عدة شركات كبرى ولم تكن المنظومة القانونية حاضرة، لكن بصدور قانون الاستثمار سوف تكون شركات كبرى في هذا المجال لصناعة السيارات والجرارات والحافلات وفق نسبة إدماج كبيرة".


من جهة أخرى، ويخصص النظام الجديد حول استيراد خطوط ومعدات الإنتاج التي تم تجديدها ونظام الإعفاء من الحقوق الجمركية والرسم على القيمة المضافة على المكونات والمواد الأولية المستوردة أو التي تم اقتناؤها محليا من طرف المناولين والمنتجين في إطار نشاطهم، دعا الوزير جميع المستثمرين والصناعيين إلى استغلال "هذه الفرصة"، مشيرا إلى أن كل




وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

 dc@mf.gov.dz

 Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



MFINANCES CHANNEL وزارة المالية الجزائرية



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger